

## Contrat « étudiant-chercheur Cité »

L'UR Cité souhaite donner **aux étudiant·e·s** de la FDSPC la possibilité de **se familiariser davantage avec la recherche et de renforcer leur CV sur ce plan, en vue d'éventuellement poursuivre une carrière dans la recherche**. Cet appel est ouvert aux personnes qui envisagent de poursuivre une carrière de chercheur, sans se limiter à celles qui souhaitent réaliser un doctorat. Dans ce but, l'UR finance depuis 2024 deux instruments : le contrat tremplin et le contrat étudiant-chercheur Cité.

L'édition 2026 de l'appel **contrat « étudiant-chercheur Cité »** vise à donner la possibilité à un·e académique ou à un·e scientifique définitif·ve (ci-après, encadrant·e) d'engager un·e étudiant·e pour une durée limitée. Pendant son contrat, l'étudiant·e devra se concentrer sur une **mission de recherche** lui permettant de se familiariser avec la recherche et de consolider son profil en tant que futur·e chercheur·se.

L'appel permet de recruter **un·e étudiant·e de master** (qui a déjà crédité au minimum 60 ECTS) ou qui poursuit un master de spécialisation ;

- L'appel permet d'engager un·e étudiant·e pour une **mission de recherche**. Cette mission peut consister dans la collaboration à une recherche menée par l'encadrant·e (déjà initiée ou non). Elle peut aussi amener l'étudiant·e à travailler directement sur un projet de recherche qu'il ou elle entend développer. Quel que soit l'objet de la recherche, il est essentiel que la mission soit au service de la consolidation du profil recherche de l'étudiant·e et ne vise pas exclusivement à offrir un appui temporaire à une unité ou un service ;
- L'encadrant·e et l'étudiant·e décident ensemble de la période de travail : pendant l'été, ou durant l'année académique ;
- Le financement permet de rémunérer l'étudiant·e, selon les barèmes de l'ULiège, à concurrence de **4 semaines** (à raison de 38 h/sem.). Le temps de travail de l'étudiant·e peut être concentré sur une seule période ou réparti sur une période plus longue (par ex. 1 jour / semaine pendant 20 semaines ou 2 jours / semaine pendant 10 semaines).

### Modalités de l'appel

- Ouverture de l'appel : le 6 février 2026
- Clôture de l'appel : le **lundi 9 mars 2026 à midi**
- Décision de la CPFRR : à la mi-mars
- Engagement de l'étudiant·e : jusqu'à la fin de l'année académique 2025-2026 (l'étudiant·e peut bénéficier du statut étudiant jusqu'à l'obtention de son diplôme de 2<sup>ème</sup> cycle ou jusqu'à la fin de l'année académique).
- L'encadrant·e sera attentif·ve au fait qu'un·e étudiant·e ne peut dépasser 650 h de travail par année civile, pour pouvoir bénéficier de l'exemption des cotisations ONSS au taux ordinaire

Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Bâtiment B31, Quartier Agora  
Place des Orateurs 3, 4000 Liège, Belgique  
[www.droit.uliege.be](http://www.droit.uliege.be)

**Documents à fournir**

- Projet succinct rédigé par l'encadrant-e (mission(s) de l'étudiant-e ; comment la mission contribuera à consolider le profil recherche de l'étudiant-e et sera organisée sur le plan pratique, notamment en ce qui concerne l'horaire de travail)
- Une lettre de motivation du/de la candidat-e (1 page maximum – reprenant le projet professionnel, et les motivations à poursuivre la recherche)
- CV de l'étudiant-e (renseignant en particulier les résultats académiques du candidat et les éventuels travaux réalisés)
- Les **documents doivent être assemblés dans un seul fichier, au format PDF et être nommé comme suit : NOM\_Prénom-Etudiant-Cité-2026**

**Critères de sélection**

- La CPFR tiendra compte des résultats académiques de l'étudiant-e
- La CPFR privilégiera les demandes qui concernent un-e étudiant-e amené-e à travailler directement sur un projet de recherche qu'il/elle entend développer.
- La CPFR peut privilégier les demandes portées par un-e encadrant-e qui n'a pas obtenu de contrat étudiant lors de l'appel 'étudiant-chercheur' précédent.

**Informations pratiques**

- Candidatures à déposer pour le **lundi 09 mars 2026 à midi** au plus tard.
- Les dossiers sont à envoyer à l'adresse [vicedyendroit.recherche@uliege.be](mailto:vicedyendroit.recherche@uliege.be) (avec [juliette.renard@uliege.be](mailto:juliette.renard@uliege.be) en copie)
- Modalités d'engagement à fixer en concertation avec le Bureau recherche.

